

Points à garder à l'esprit pour prévenir la propagation de la contamination

Afin de prévenir la propagation du nouveau coronavirus, veuillez garder les points suivants à l'esprit lorsque vous participez à des événements et à des repas en groupe.



N'assistez pas à un événement ou à un repas en groupe si vous ne vous sentez pas bien.



Abstenez-vous de participer à des événements et des repas dans des lieux qui ont tendance à être fermés, bondés, et serrés ou lorsque les mesures de prévention sanitaire de base ne sont pas appliquées de manière effective. En particulier, abstenez-vous de participer à des événements ou à des fêtes où un grand nombre de personnes sont entassées et où il y a des conversations bruyantes.



Lorsque vous participez à des événements et à des repas, assurez-vous que des mesures appropriées de prévention des infections soient prises, comme le maintien d'une distance appropriée entre les personnes, la désinfection des mains et des doigts, le port de masques et l'abstention de conversations bruyantes.



Abstenez-vous autant que possible de boire fortement ou tard le soir dans la rue ou au restaurant, et de participer à des manifestations sous l'influence de l'alcool, en tenant compte des caractéristiques religieuses et culturelles de la manifestation.



Si nécessaire, envisagez de nouvelles façons de vous amuser, par exemple en passant du temps à la maison avec votre famille ou en participant à un événement en ligne.



Si vous pensez avoir été contaminé par un nouveau coronavirus et si vous avez des questions concernant la visite d'un établissement médical, appelez le bureau de consultation de l'administration locale dans laquelle vous vivez.

「ありがとう」が感染予防の輪をつくる



新型コロナウイルス感染症対策推進室

Service de consultation par téléphone

Service de consultation dans chaque préfecture

(questions sur la visite d'un établissement médical)

やさしいにほんご (Plain Japanese)

English

Português (Portuguese)

简体中文 (Simplified Chinese)

繁体中文 (Traditional Chinese)

한국어 (Korean)

https://www.mhlw.go.jp/stf/newpage_33166.html

Service de consultation par téléphone du ministère de la Santé, du Travail et des Affaires sociales

(questions relatives à l'apparition de maladie ou sur des généralités)

 **0120-565-653** (9:00–21:00)

Langue English, 中文 (Chinese), 한국어 (Korean), Português (Portuguese), Español (Spanish),
ภาษาไทย (Thai), Tiếng Việt (Vietnamese)

Informations sur l'aide à la vie quotidienne pour les résidents étrangers

Centre de soutien aux résidents étrangers (FRESC)

(Office de gestion de l'immigration et de la résidence)

<http://www.moj.go.jp/isa/support/fresc/fresc01.html>

Portail internet pour l'aide à la vie au Japon pour les étrangers

La liste des mesures de soutien de chaque ministère et celle des services de consultation pour les résidents étrangers dans chaque région sont disponibles dans différentes langues.

Page d'accueil: <http://www.moj.go.jp/isa/support/portal/index.html>